



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 6 mai 2021



LE CHU DE RENNES OBTIENT LA CERTIFICATION « HEBERGEUR DE DONNEES DE SANTE » ET CONFORTE SON POSITIONNEMENT EN MATIERE D'HEBERGEMENT ET D'EXPLOITATION SECURISES DES DONNEES DE SANTE

Le 25 mars 2021, la direction des systèmes d'information (DSI) du CHU de Rennes a obtenu la certification « hébergeur de données de santé » (HDS) selon les référentiels HDS et ISO 27001, faisant ainsi du CHU de Rennes l'un des tous premiers établissements hospitaliers français certifiés. Cette certification marque une étape cruciale dans la stratégie globale du CHU qui fait de l'exploitation sécurisée des données de santé un axe de développement majeur, tant du point de vue clinique que de celui de la recherche. En matière de recherche clinique, cette reconnaissance ouvre de nouvelles perspectives de collaboration avec des partenaires variés, publics comme privés, en particulier dans les domaines de la génomique, de la cancérologie, des technologies en santé, ou en santé publique. Pour le groupement hospitalier de territoire (GHT) de Haute Bretagne, l'obtention de cette certification permet d'accélérer la transition d'ores et déjà engagée vers la convergence des systèmes d'information (SI) des établissements membres et de faciliter la mise en œuvre de parcours de soins coordonnés à l'échelle territoriale.

La certification HDS ouvre de nouvelles perspectives en matière de mobilisation des données massives en santé (big data) au service de la recherche et de l'innovation.

Élaboration de nouvelles thérapies, mise au point de méthodes diagnostiques innovantes... : l'exploitation des données de santé constitue un socle fondamental de la médecine de demain. En effet, la capacité des acteurs de la santé à collecter et exploiter une grande quantité de données d'origines extrêmement diverses selon un processus sécurisé et transparent conditionne le développement d'une médecine « 4P » : préventive, prédictive, personnalisée et participative.

« Je me félicite de cette certification qui est une étape stratégique supplémentaire pour le CHU de Rennes, qui était déjà pionnier dans la gestion des données de santé et dans leur utilisation en routine clinique comme pour la recherche »

Véronique ANATOLE-TOUZET, directrice générale du CHU de Rennes

Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – direction.communication@chu-rennes.fr



Le CHU de Rennes, précurseur dans la mise en œuvre et le développement des entrepôts de données de santé

Grâce à la technologie eHOP, développée à Rennes par l'équipe du Professeur Marc CUGGIA, le CHU s'est en effet doté de l'un des tout premiers entrepôts de données hospitaliers. Cette technologie est à présent déployée dans tous les établissements membres d'HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest), constituant ainsi la première plateforme de données de santé hospitalière européenne dédiée à la recherche et l'innovation, le Ouest Data Hub. Celui-ci permet aujourd'hui de potentiellement exploiter les données de plus de 5 millions de patients, 6 millions de séjours, 130 millions de documents soit près de 1.2 milliards de données structurées. Sur cette plateforme, le CHU de Rennes coordonne actuellement le projet HUGO-RD (Professeur Marie de TAYRAC) qui a pour objectif de fournir des outils d'aide à l'interprétation des données de génétique, en entraînant un algorithme d'intelligence artificielle à partir des données de trois CHU du Grand Ouest.

Au plan national, préfigurant par ailleurs les premiers projets retenus dans le cadre de la mise en œuvre du Health Data Hub, le CHU de Rennes coordonne également le projet HUGOSHARE (Professeur Marc CUGGIA) qui permet d'analyser les interactions médicamenteuses et les ruptures de traitements survenues au cours du parcours de soin de près de 400.000 patients, en utilisant à la fois les données massives hospitalières de six hôpitaux du Grand Ouest et celles de l'Assurance Maladie. Cette étude est une première à l'échelle européenne et utilisera l'intelligence artificielle pour mettre au point des outils d'aide à la prescription au service des cliniciens et des patients.

L'entrepôt de données du CHU de Rennes est une base de données massives en santé autorisée par la CNIL qui rassemble les informations recueillies lors de la prise en charge des patients admis au CHU pour conduire des projets d'innovation et de recherche. **Grâce à la certification HDS, le CHU peut à présent proposer à ses partenaires des solutions d'hébergement sécurisées de nouvelles sources de données de santé permettant de mener en commun des projets de recherche dans de très nombreux domaines.** Il peut s'agir de l'identification à l'aide d'outils d'intelligence artificielle, de nouveaux biomarqueurs associés à une pathologie (comme le cancer de la vessie par exemple), de recherches épidémiologiques (l'étude INSHARE a porté sur la prédiction des pics épidémiques de grippe et plus récemment sur la prise en charge de la Covid aux urgences) ou de projets de recherche clinique visant à l'évaluation diagnostique ou thérapeutique à partir de données de vie réelle.

« La certification HDS sécurise la mise à disposition de données de soin par des partenaires dans le cadre de projets de recherche communs. »

Nicolas MEVEL, Directeur de la recherche et de l'innovation au CHU de Rennes

Élargir le champ des possibles grâce aux données de l'Assurance Maladie

Dans une démarche d'amélioration continue, la certification HDS constitue également une étape pour accéder aux données de l'Assurance Maladie auprès du Système national des données de santé (SNDS). Il devient dès lors possible de **rapprocher ces données avec d'autres données d'origines différentes dans le cadre d'études, de recherches ou d'évaluations présentant un intérêt public**. Les projets de recherche en pharmaco-épidémiologie (interactions médicamenteuses, effets indésirables...) conduits par les équipes hospitalo-universitaires de Rennes pourront profiter de cette infrastructure et en faire bénéficier d'autres équipes dans le cadre de collaborations scientifiques.

La certification HDS constitue par ailleurs le socle indispensable à la mise en place d'une meilleure coordination des parcours patient à l'échelle du territoire de Haute Bretagne.

L'objectif est en effet d'offrir une meilleure réponse aux besoins de santé de proximité et de favoriser le développement d'un parcours de soins coordonné par la création d'un dossier patient unique accessible en tout point du GHT. Pour ce faire, le groupement doit être en mesure d'en assurer l'hébergement sur une infrastructure unique mise à disposition et exploitée par l'établissement support.

« Des applications qui communiquent mieux entre elles, c'est l'assurance de parcours de soins mieux coordonnés pour les patients »

Frédéric RIMATTEI, directeur général adjoint du CHU de Rennes

L'obtention de la certification HDS permet donc au CHU de Rennes, établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) de Haute Bretagne, d'envisager la convergence des différents systèmes d'information avec confiance puisque qu'elle démontre sa capacité technique et organisationnelle à héberger et exploiter de manière sécurisée des données issues de plusieurs entités juridiques différentes (GHT et au-delà). Cela ouvre donc la voie à l'hébergement prochain des données issues des applications informatiques mutualisées des différents établissements du GHT dans l'infrastructure du CHU, comme le serveur d'identité patients, la plateforme d'échange de documents médicaux ou encore l'extension de l'application de télé-suivi « MyCHU ».

Cette certification vient récompenser plusieurs années d'effort ininterrompu par l'ensemble des équipes mobilisées.

La certification HDS est délivrée par un organisme agréé indépendant et atteste que l'établissement remplit toutes les conditions sur le plan des moyens matériels et humains mobilisés ainsi que les procédures de contrôle et de sécurité requises pour garantir la sécurité des données de santé qui lui sont confiées par des tiers. A l'échelle nationale et européenne, le cadre réglementaire s'est considérablement renforcé au cours des derniers mois (exigences de la HAS¹,

¹ Haute Autorité de Santé (HAS).

directive NIS², RGPD³...) et la dernière version du processus de certification actuel est devenue plus complète et plus exigeante que les précédentes. En parallèle, **l'essor des technologies numériques conduit à une exposition croissante des établissements de santé au risque de cyberattaques** (rançongiciels, vol de données, ...). Dans ce contexte, la direction générale du CHU avait décidé d'engager très tôt l'établissement dans un processus de certification HDS qui vient **aujourd'hui récompenser l'expertise acquise par la direction des systèmes d'information.**

« Tout établissement de santé désireux de rester maître de ses choix d'hébergement des données, doit engager ce processus de certification. C'est l'option prise par le CHU compte tenu de son ambition en matière d'exploitation sécurisée des données de santé. »

Christine PICHON-ABARNOU, Directrice des systèmes d'information du CHU de Rennes

² Directive européenne *Network and Information Security* (NIS) dont les dispositions concernent les « opérateurs de services essentiels (OSE) » dont font partie les CHU.

³ Règlement général sur la protection des données (RGPD).